

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24/03/2016

L'an deux mille seize le 24 mars 2016 à 18 h30, le Conseil Municipal de Rumingham s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Jacques HAUTECOEUR, suite aux convocations en date du 16 mars 2016.

**Etaient présents :** M. HAUTECOEUR Jacques – M. PIQUET Daniel – Mme BRICE Elodie - Mme THOMAS Hélène - M. TURBOT Pascal – Mme DUFOUR Patricia – M. DECAIX Ghislain – M. BREGNARD Benoît - M. WACSIN Christian – M. VERQUERE Gérard – Mme SYNAVE Patricia – Mme GOOSSENS Sylvie - Mme MALAS Catherine.

**Etait absent représenté :** M. BOIDIN François qui a donné pouvoir à Mme SYNAVE Patricia

**Etaient absents excusés :** M. WESSE Francis - Mme DELHELLE Corinne - Mme RENAULT Corinne

**Etaient absents :** M. BRUN Gilles - Mme PIRLOT Céline

Madame THOMAS est élue secrétaire

### **Objet : Subventions 2016**

La séance ouverte, Monsieur le Président propose ainsi qu'il suit le montant des subventions à allouer au titre de l'année 2016

Amicale Rumingham Détente Football.....	1500.00 €
La Note Bleue.....	1500.00 €
Société Sportive des archers.....	500.00 €
Ass Départementale des combattants prisonniers de guerre.....	200.00 €
Union Nationale des Combattants.....	200.00 €
Société de Chasse de Rumingham.....	500.00 €
Club des Aînés de Rumingham.....	1 300.00 €
Amicale Rumingham Détente.....	900.00 €
Rumingham Roller.....	300.00 €
Section Aiki Jitsu et Ju Jitsu.....	400.00 €
Saint-Vincent de Paul.....	400.00 €
Association Les Frappadingues.....	400.00 €
A.D.M.R.....	1 000.00 €
Cheval Pleine Nature .....	300.00 €
Association de Modélisme Ruminghémoise .....	<u>300.00 €</u>
	9 700.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité accepte le montant des subventions proposé.

Ces subventions ne seront versées aux associations que sur présentation de leurs statuts et de leurs comptes de l'année écoulée ainsi que de leur budget prévisionnel. Ces derniers devront être remis en mairie pour le 31 janvier de l'année. Les crédits figureront au B.P.

Fait et délibéré à Rumingham, les jour mois et an susdits.

### **Objet : Vote taxes 2016**

L'assemblée après avoir délibéré sur les taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales :

Décide, à l'unanimité, de retenir les taux suivants pour l'année 2016:

- Taux de la taxe d'habitation 23,44 %
- Taux de la taxe sur le foncier bâti 13,38 %
- Taux de la taxe sur le foncier non-bâti 32,89 %
- Taux de la cotisation foncière des entreprises 19,33 %

Fait et délibéré à Rumingham, les jour mois et an susdits.

### **Objet : Approbation du Compte de gestion**

Le Conseil Municipal après s'être fait présenter les budgets de l'année 2015, le compte de gestion dressé par le Receveur, approuve ces derniers.

### **Objet : Compte administratif 2015**

Le Président invite le Conseil Municipal à examiner le compte administratif 2015 qui s'établit comme suit :

Dépenses de fonctionnement.....	672 847.29
Dépenses d'investissement.....	483 908.47
Recettes de Fonctionnement.....	1 050 694.15
Recettes d'investissement.....	506 910.00
Excédent antérieur reporté d'investissement.....	184 530.62
Restes à réaliser dépenses.....	74 914.00

### **Objet : Affectation du résultat d'exploitation 2015**

Le Conseil Municipal après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015 dans sa séance du 24/03/2016,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015,

Constatant que le compte administratif présente :

- Un excédent de fonctionnement de..... 377 846.86

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation de l'excédent reporté ligne 1068 : 377 846.86

### **Objet : Budget primitif 2016**

Le Budget primitif 2016 a été discuté en recettes et en dépenses, au chapitre, il a été arrêté aux chiffres suivants :

• Recettes d'investissement.....	695 846.01
• Recettes de fonctionnement.....	918 591.00
• Dépenses d'investissement.....	695 846.01
• Dépenses de fonctionnement.....	918 591.00
• Excédent d'investissement reporté.....	207 532.15
• dont Restes à réaliser dépenses.....	74 914.00

### **Objet : Bail pour droit de chasse sur les terrains communaux**

Afin de mettre fin à toutes les polémiques concernant le bail accordé en mars 2015 sur les parcelles communales C670, C259, C370-371, C 403-405-407-409, pour une superficie totale de 110884 m2, Monsieur le Maire propose de ne pas renouveler ce bail et d'interdire la chasse sur ces parcelles. Un courrier sera adressé à la Fédération de Chasse pour les informer de ces dispositions. Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de bien vouloir délibérer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 1 voix CONTRE, 1 Abstention et 12 Voix POUR accepte la proposition de Monsieur le Maire.

Fait et délibéré à Ruminghem, les jour, mois et an susdits.

### **Objet : Vente bois de chauffage**

La commune dans son programme d'élagage et d'entretien récupère du bois de chauffage qu'elle se propose de vendre. Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de fixer le prix du stère de bois coupé en 50 cm à 30 € à venir chercher.

Fait et délibéré à Ruminghem, les jour, mois et an susdits.

**Objet : Demande de subventions pour travaux d'éclairage et adduction du gaz naturel auprès de la FDE :**

La séance ouverte, Monsieur le Président propose aux membres du Conseil Municipal de demander des subventions auprès de la FDE concernant les travaux d'éclairage et adduction du gaz naturel. La Fédération Départementale d'Énergie pourrait participer au financement de l'extension du réseau à hauteur de 50 % Maximum du montant de la participation plafonnée à 50 000 € et la commune participerait à 50 % du montant annoncé par GRDF.

Que la commune de Ruminghem passe ses bâtiments au gaz naturel le long de l'extension la première année.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

Autorisent Monsieur le Maire à solliciter les subventions accordées par la Fédération Départementale de l'Énergie tant pour la rénovation du réseau d'éclairage public que pour la desserte de la commune en gaz naturel et pour le financement des installations de chauffage.

Fait et délibéré à Ruminghem, les jour, mois et an susdits.

**Objet : Participation aux charges de fonctionnement école de Watten**

La séance ouverte, Monsieur le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal d'un courrier reçu de Monsieur le Maire de Watten concernant la participation aux charges de fonctionnement pour l'année scolaire 2015/2016, pour un élève de la commune scolarisé en classe spécialisée (CLIS). Le montant réclamé s'élève à 46.00 €.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir délibérer.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette participation.

Fait et délibéré à Ruminghem, les jour, mois et an susdits.

**Objet : subvention fonds publics et territoires auprès de la C.A.F.**

La séance ouverte Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'une subvention de fonds publics et territoires au titre de l'année 2016 peut être demandée auprès de la CAF du Pas de Calais pour l'A.S.L.H.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, charge Monsieur le Maire de solliciter cette subvention et de signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré à Ruminghem, les jour mois et an susdits.

**Objet : Demande subvention ANCIENNE MAIRIE – Soutien à l'investissement Public Local 2016**

En préalable à la réunion, Monsieur le Maire demande l'accord du Conseil Municipal pour rajouter ce point à l'ordre du jour. Le Conseil municipal à l'unanimité donne son accord.

La séance ouverte Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal qu'il envisage des travaux de rénovation de l'ancienne mairie. En effet ce bâtiment ancien a besoin d'être rénové et isolé. Il est envisagé le remplacement de la porte d'entrée et des placards, l'isolation murale, la rénovation des sanitaires, la pose de carrelage, les peintures, la réfection et l'isolation de la toiture et l'installation du chauffage gaz.

Il donne connaissance des devis sollicités ainsi que des modalités de financement :

Coût de l'opération	59 476.18 €	Hors taxes
Subvention DETR sollicitée	14 869.04 €	DETR
Subvention action sociale sollicitée	11 895.23 €	CAF
Soutien à l'investissement Public local	20 816.68 €	SIPL
Autofinancement	11 895.23 €	Commune
	59 476.18 €	Equilibré

Il demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir délibérer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide la réalisation de cette opération, approuve le plan de financement, autorise le Maire à prendre toutes les décisions et effectuer toutes les démarches nécessaires à son bon déroulement et à solliciter toutes les aides financières susceptibles d'être accordées, notamment au titre de la dotation de Soutien à l'Investissement Public local 2016. Fait et délibéré à Ruminghem, les jour mois et an susdits.

**Objet : Demande subvention ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE – Soutien à l'investissement Public Local 2016**

En préalable à la réunion, Monsieur le Maire demande l'accord du Conseil Municipal pour rajouter ce point à l'ordre du jour. Le Conseil municipal à l'unanimité donne son accord.

La séance ouverte Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal qu'il envisage des travaux de rénovation des deux classes de l'école élémentaire. En effet ce bâtiment ancien a besoin d'être rénové et isolé. Il est envisagé le remplacement des fenêtres et des portes, l'isolation au sol de l'étage, le remplacement des luminaires et l'installation du chauffage gaz

Il donne connaissance des devis sollicités ainsi que des modalités de financement :

Coût de l'opération	45 957.99 €	Hors taxes
Subvention DETR sollicitée	4 946.12 €	DETR
Subvention PER sollicitée	4 946.12 €	Conseil Départemental
Subvention réserve parlementaire	9 370.12 €	Réserve Parlementaire
Subvention Soutien à l'Investissement Public Local	17 504.04 €	SIPL
Autofinancement	9 191.59 €	Commune
	45 957.99 €	Equilibré

Il demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir délibérer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide la réalisation de cette opération, approuve le plan de financement, autorise le Maire à prendre toutes les décisions et effectuer toutes les démarches nécessaires à son bon déroulement et à solliciter toutes les aides financières susceptibles d'être accordées, notamment au titre de la dotation de Soutien à l'Investissement Public local 2016. Fait et délibéré à Ruminghem, les jour mois et an susdits.

**Objet : Demande subvention ÉCOLE MATERNELLE – Soutien à l'investissement Public Local 2016**

En préalable à la réunion, Monsieur le Maire demande l'accord du Conseil Municipal pour rajouter ce point à l'ordre du jour. Le Conseil municipal à l'unanimité donne son accord.

La séance ouverte Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal qu'il envisage l'installation de chauffage gaz avec radiateurs en remplacement des feux gaz vétuste installés actuellement dans l'école maternelle.

Il donne connaissance des devis sollicités ainsi que des modalités de financement :

Coût de l'opération	31 753.34 €	Hors taxes
---------------------	-------------	------------

Subvention réserve parlementaire	15 876.67 €	Réserve Parlementaire
Subvention Soutien à l'Investissement Public Local	8 009.91 €	SIPL
Autofinancement	7 866.76 €	Commune
	31 753.34 €	Equilibré

Il demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir délibérer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide la réalisation de cette opération, approuve le plan de financement, autorise le Maire à prendre toutes les décisions et effectuer toutes les démarches nécessaires à son bon déroulement et à solliciter toutes les aides financières susceptibles d'être accordées, notamment au titre de la dotation de Soutien à l'Investissement Public local 2016.

Fait et délibéré à Rumingham, les jour mois et an susdits.

#### **Objet : Demande subvention VOIRIE COMMUNALE – Soutien à l'investissement Public Local 2016**

En préalable à la réunion, Monsieur le Maire demande l'accord du Conseil Municipal pour rajouter ce point à l'ordre du jour. Le Conseil municipal à l'unanimité donne son accord.

La séance ouverte Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal qu'il envisage des travaux de grosses réparations sur les voies communales. En effet de nombreuses routes de la commune sont dans un état de délabrement très avancé, nécessitant une réfection totale.

Il donne connaissance des devis sollicités ainsi que des modalités de financement :

Coût de l'opération	105 385.20 €	Hors taxes
Subvention DETR sollicitée	17 676.40 €	DETR
Sub aide voirie communale sollicitée	15 000.00 €	Conseil Général
Subvention Soutien à l'Investissement Public Local	51 631.76 €	SIPL
Autofinancement	21 077.04 €	Commune
	105 385.20 €	Equilibré

Il demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir délibérer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide la réalisation de cette opération, approuve le plan de financement, autorise le Maire à prendre toutes les décisions et effectuer toutes les démarches nécessaires à son bon déroulement et à solliciter toutes les aides financières susceptibles d'être accordées, notamment au titre de la dotation de Soutien à l'Investissement Public local 2016.

Fait et délibéré à Rumingham, les jour mois et an susdits.

#### **A .L.S.H.**

Nous ne possédons pas encore tous les éléments qui permettent de chiffrer les tarifs. Cela sera remis en délibération lors du prochain conseil.

#### **Participation de la commune pour la sortie de la classe de CE2-cm1 à Gravelines :**

Monsieur le Maire propose une prise en charge des frais à concurrence de 700 €. Vote à l'unanimité.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

Assainissement : A la demande de Madame GOOSSENS qui souhaite une réunion extraordinaire du Conseil Municipal pour débattre du projet d'assainissement , Monsieur le Maire précise qu'une réunion publique et qu'une enquête publique est programmée sur mars/avril et qu'il ne voit pas en

quoi une réunion supplémentaire de conseil municipal serait utile, mais ne ferait que retarder une fois de plus l'avancement du projet d'assainissement collectif.

Fourgon renault de la commune : Monsieur VERQUERE s'étonne que le fourgon reste garé devant le domicile d'un particulier. Monsieur le Maire précise que ce fourgon est loué à l'association la Note Bleue.

Nids de poule : Monsieur VERQUERE demande pourquoi les nids de poule de l'Impasse Saint-Antoine ne sont pas bouchés. Monsieur le Maire précise qu'il a reçu un courrier de la part du riverain dont l'habitation est au bout de cette impasse demandant un élagage des arbres qui bordent cette impasse, le curage des fossés et l'entretien de cette voirie.

Les nids de poule seront bouchés et un curage partiel est prévu en mai/juin. L'élagage des arbres est de la responsabilité des riverains propriétaires. Il est rappelé qu'une réfection partielle de cette voirie a été effectuée en 2014.

Eclairage public : Monsieur VERQUERE s'étonne que le réseau d'éclairage rénové en LED reste allumé toute la nuit. Monsieur le Maire précise que cela a duré une semaine, le temps pour la société Eiffage Industrie de procéder au réglage.

Association de boxe : Madame GOOSSENS demande si l'association de boxe a payé le droit d'usage de la salle de sport pour l'année 2015/2016. La réponse est non. Cette association a proposé d'effectuer des travaux « d'intérêt général » en contrepartie.

Ancienne Poste : Monsieur VERQUERE demande à connaître le montant du loyer de l'ancienne poste.

Récompense aux lycéens ayant obtenus le bac avec mention : Madame GOOSSENS demande ce qui est prévu ou possible de faire. Quelques conseillers s'étonnent et s'interrogent sur l'opportunité d'une récompense aux seuls bacheliers (quid des BTS, CAP, etc...) Monsieur le Maire attire l'attention sur le risque de dérapage des dépenses de fonctionnement en période de réduction des dotations publiques. Monsieur Wacsin demande un délai de réflexion et suggère de revoir cette demande lors d'un prochain conseil ce qui est accepté par les membres du conseil.